



Un enfant plante et entretient un arbre !

PROJET PILOTE D'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE
« Une école éco-citoyenne »

Localisation :

Site 1 : commune de Péni située dans la région des Hauts-Bassins.

Objet : éducation sur les bonnes pratiques en matière d'environnement et civique.

Demandeur : association SEEPAT/Terre des jeunes.
Budget prévisionnel (euro): 1 569 euros
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : 2016-2017
Financement acquis : 153 euros
Financement recherché : 1 417 euros

NOM DU PROJET : PROJET PILOTE D'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

« Une école éco citoyenne »

Nom du rédacteur : Association SEEPAT (Sauvons l'Environnement, l'Eau Potable et l'Assainissement pour Tous).

Date de Dépôt du projet : 24 octobre 2016

Coordonnées : +226 70 55 44 04

E-mail : associationseepat@gmail.com

IBAN : BF 0740200101581780080192

1. ORGANISME DEMANDEUR

Ce présent projet est l'initiative des associations SEEPAT en collaboration avec sa section jeune Terre des jeunes pour lutter contre les effets des changements climatiques.

Association SEEPAT :

1.1. Identité

Association « Sauvons l'Environnement, l'Eau Potable et l'Assainissement pour Tous » (SEEPAT)

1.2. Localisation

L'association SEEPAT est située à Bobo-Dioulasso, au secteur n°21, dans la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso.

I.3- Organisation :

Les organes de l'association SEEPAT sont :

- l'Assemblée Générale composée d'une trentaine de membres ;
- le Bureau exécutif composé de six membres.

I.4- Objectifs et missions :

Les objectifs de SEEPAT sont :

- Promouvoir la consommation de l'eau potable par tous ;
- Promouvoir la construction et l'utilisation des ouvrages d'assainissement par les ménages ;
- Promouvoir des actions de protection de l'environnement ;

- Promouvoir l'utilisation des produits biodégradables ;
- Lutter contre les maladies d'origine hydriques et les pollutions de l'environnement ;
- Lutter contre la coupe abusive du bois et les feux de brousse;
- Appuyer et conseiller sur les bonnes pratiques environnementales ;
- Appuyer et conseiller les collectivités territoriales sur la décentralisation ;
- Elaborer et mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation ;
- Mener des études diagnostiques ;
- Réaliser des plans d'action ;
- Concevoir et mettre en œuvre des projets et programmes des collectivités territoriales ;
- Développer les organisations et renforcer leurs capacités.

2. Expérience dans le secteur de l'environnement

Depuis son existence en 2012 et sa formalisation en 2013, l'Association SEEPAT, oriente de plus en plus son intervention d'une part, sur le renforcement des capacités de ses propres membres : formation gestion de projet, management de projet, décentralisation et maîtrise d'ouvrage communal, concevoir et animer une action de formation, gérer l'eau et l'assainissement ;

Et d'autre part, sur les actions d'interface entre acteurs du développement, le renforcement des capacités des associations locales par la formation et le renforcement des capacités de soutien à l'organisation de structures de développement local, notamment au niveau des communautés de base rurales.

Le SEEPAT est une jeune association dont la plupart des membres ont plus de dix (10) années d'expériences dans le développement local (accompagnement et renforcement des capacités des acteurs locaux dans des domaines diversifiés).

Le SEEPAT a accompagné la commune de Bama, dans la région des Hauts-Bassins à l'élaboration de d'un (1) projet de promotion de latrines ECOSAN, de protection de l'environnement et de renforcement des capacités décentralisées en mars 2014.

Il a en outre accompagné l'association ADSB de Bama dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet « Ménage vert » dans la commune de Bama.

En juin 2014, le SEEPAT a signé un protocole d'accord avec la l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la mise en place et formation de 27 comités de gestion des points d'eau à usage pastoral avec un volet protection des sources d'eau.

Réf. Protocole : OSRO/BKF/AUS PA N°030/14/FRBKF.

3. Bénéficiaire du projet

3.1. Bénéficiaires directs :

- 100 membres de 10 clubs scolaires éco citoyens ;
- 200 membres des associations des parents d'élèves et 100 mères éducatives de 10 écoles ;
- 20 enseignants de 10 écoles ;

3.2. Bénéficiaires indirects :

- 3 000 élèves de 10 écoles seront formés à leur tour par les membres des clubs scolaires éco citoyens (démarche enfant pour enfant).

NB : Chaque élève pourra à son tour sensibiliser au moins 3 personnes de sa famille et chaque parent d'élève pourra à son tour sensibiliser des membres de sa communauté.

4. Le projet

4.1. Description de la zone du projet

La zone du projet couvre les communes de Péni et de.....

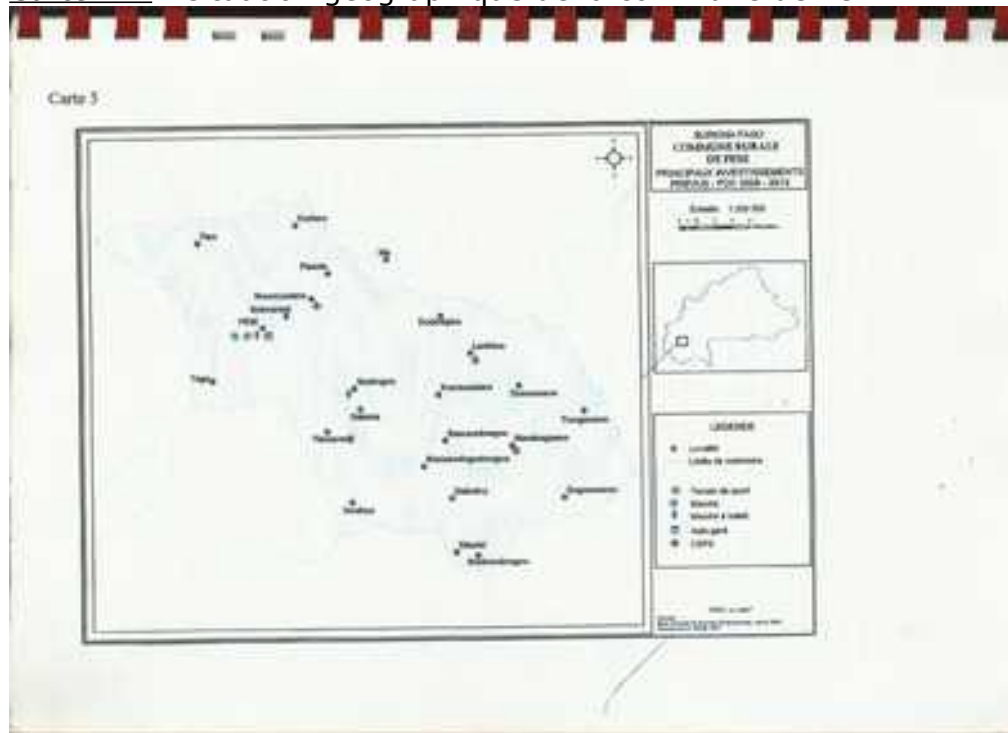
➤ **La commune rurale de Péni**

La commune de Péni est située dans la partie Ouest du Burkina Faso dans la région des Hauts Bassins et dans la Province du Houet. Péni qui est le chef lieu de la commune, est située à 35 km de la ville de Bobo-Dioulasso sur l'axe Bobo-Dioulasso-Banfara (Route Nationale n°7). La commune est en outre desservie par la ligne de chemin de fer Ouagadougou-Abidjan.

Elle couvre une superficie d'environ 1200 km² (MATD, 2006). Elle est limitée au nord par la commune de Bobo-Dioulasso, au sud par la commune de Tiéfara et de Sidéradougou, à l'est par la commune de Karangasso Vigué dans la Comoé et à l'ouest par la commune de Toussiana. Elle est caractérisée aussi par la présence d'une falaise qui la sépare en deux entités.

La commune rurale de Péni compte vingt et quatre (24) villages.

Carte n°1 : situation géographique de la commune de Péni.



4.1.2. Relief

Le trait physique caractéristique de la commune est sa situation dans une plaine légèrement incurvée vers l'est et traversée par une falaise d'une trentaine de km orientée nord-est-sud-ouest. Cet important relief est vécu par les populations, tantôt comme une contrainte naturelle divisant le territoire communal en deux avec comme corolaire, l'inaccessibilité de certains villages, tantôt comme facteur fédérateur avec des potentialités culturelles et touristiques dont la valorisation de certaines peut permettre de générer des ressources et d'ouvrir la commune vers l'extérieur.

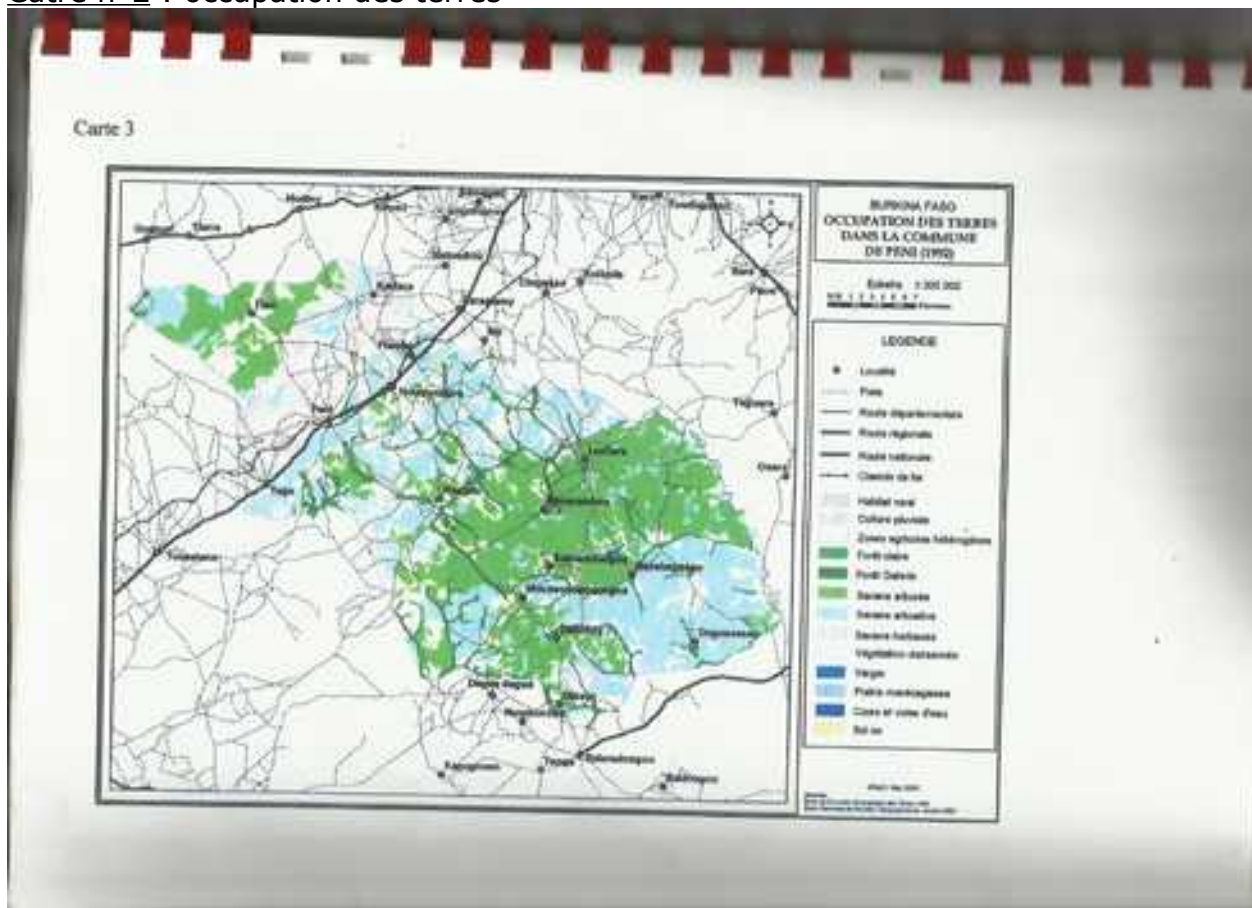
4.1.3. Climat, pluviométrie et géologie

La commune de Péni jouit d'un climat de type tropical sud-soudanais avec deux saisons, une saison pluvieuse qui va de mai à septembre et une saison sèche d'octobre à avril. Au point de vue géologique, elle repose sur un socle composite (roches gréseuses, granitiques et gneissiques) qui est à l'origine des ressources en sols assez diversifiées.

4.1.4. Ressources en sols

Pour l'essentiel, les sols observés dans la commune de Péni sont de type gravillonnaires, argileux, sableux, lithosol, sablo-limoneux, sablo-argileux et limono-argileux.

Catégorie n°2 : occupation des terres



4.1.6. Ressources végétales

Le couvert végétal de la commune de Péni est varié. D'après la base de Données d'Occupation des Terres du Burkina (BDOT 2002), le territoire communal de Péni

présente une relative importance des espaces naturels qui se caractérisent par des savanes boisées et arborées plus ou moins denses et des forêts galeries, ce qui dénote une disponibilité relative des ressources. Les espèces ligneux dominants sont : *Vitellaria paradoxa*, *Mangifera Indica*, *Parkia Biglobosa*, *Diospiros Mespiliformis*, *Bombax Costatum* et *Detarium Microcarpum*.

➤ **La commune rurale de.....**

Tableau n°1 : résultats de l'analyse des contraintes et potentialités des ressources végétales de la commune (source PCD).

DOMAINE	POTENTIALITES/ATOUS	CONTRAINTES	MENACES	OPPORTUNITES
Ressources végétales	<ul style="list-style-type: none"> ○ Richesse du cortège floristique ligneux et herbacé ; ○ Présence d'arbres fruitiers importants ; ○ Existence de forêts protégées et classées. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance des feux de brousse et de la coupe abusive du bois ; ○ Empiètement agricole très fréquente. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fragilisation des écosystèmes forestiers ; ○ Perte de biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promotion de l'agroforesterie ; ○ Promotion de techniques de gestion intégrée et durable des écosystèmes forestier ; ○ Bonne pluviométrie ; ○ Existence comités de gestion des feux de protection des berges. ○ Valorisation des PFNL ; ○ Programme d'Appui au Secteur Forestier.

4.1.7. Infrastructures scolaires

La commune de Péni dispose de 13 infrastructures scolaires dont 1 CEG (source : PCD 2008-2012). La plupart de ces infrastructures sont localisée dans les villages.

5. Statut juridique de la zone d'intervention

Les espaces concernés par le projet sont des espaces non forestiers, à savoir les domaines des établissements scolaires publics.

6. Problème à résoudre et justification du projet

6.1. Problème à résoudre et solutions envisagées

Tableau n°2 : problèmes et causes.

PROBLEMES	CAUSES	OBSERVATIONS
<ul style="list-style-type: none"> ○ Fragilisation des écosystèmes forestiers ; ○ Perte de biodiversité ; ○ Baisse du rendement agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance des feux de brousse et de la coupe abusive du bois ; ○ Empiètement agricole très fréquente ; ○ Divagation des animaux. 	<p>Les problèmes ont été identifiés lors du diagnostic participatif d'élaboration du plan communal de développement (PCD).</p>

Tableau n°3 : Solutions envisagées et acteurs impliqués.

SOLUTIONS (envisagées par le projet)	CIBLES	ACTEURS IMPLIQUES
Reboisement d'arbres au niveau des écoles	02 écoles primaires publiques	APE (Association des Parents d'Elèves), CVD, commission environnement, Enseignants.
Sensibilisation des élèves et parents d'élèves sur les bonnes pratiques environnementales.	Elèves et parents d'élèves de 02 écoles primaires publiques	APE (Association des Parents d'Elèves), CVD, commission environnement, Enseignants.

6.2. Justification du projet

Le Projet « Une école éco citoyenne dans les communes de Péni s'inscrit en droite ligne avec les Plans Communaux de Développement desdites communes. Il va contribuer à travers les reboisements et les campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques environnementales à régénérer le couvert végétal et à réduire la coupe abusive du bois et les feux de brousses qui constituent les principales menaces à l'environnement du Burkina Faso en général et de la commune de Péni en particulier.

En outre, cela va contribuer à réduire les impacts des changements climatiques dans la commune de Péni.

7. Objectifs du projet

Le Projet « Une école éco citoyenne » dans deux (02) écoles est une initiative des associations SEEPAT et AFEP qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les impacts des changements climatiques au Burkina Faso.

Ce projet a pour objectif de contribuer à la réduction des impacts des changements climatiques à travers l'adoption des bonnes pratiques environnementales en milieu scolaire.

8. Activités du projet

Les activités prévues par le projet sont :

⇒ **Volet environnement :**

- 1) Reboiser 02 écoles ;
- 2) Mettre en place et former 02 clubs scolaires éco citoyens dans 02 écoles;
- 3) Former et sensibiliser au moins 500 élèves sur les techniques de reboisement, l'entretien et la protection des arbres.

NB : Le reboisement se fera selon la démarche « Un élève, un arbre ». Chaque élève ou chaque groupe d'élèves seront responsabilisés pour le suivi et l'entretien des arbres.

⇒ **Volet droit des enfants :**

- 1) Sensibiliser au moins 100 parents d'élèves sur le droit des enfants.

9. Raisons motivant le choix des activités

L'école est le lieu où l'enfant est bien encadré et apprend mieux dès le bas âge. Les messages passent facilement entre les encadreurs et les élèves et aussi entre les élèves eux-mêmes et leur communauté.

Les bosquets, les actions de formation et de sensibilisations prévus dans le cadre ce projet bénéficieront d'un bon suivi des élèves avec l'encadrement du personnel enseignant. Cela va permettre d'assurer la pérennité des réalisations.

10. Groupes cibles du projet

- 20 membres de 02 clubs scolaires éco citoyens ;
- 20 membres des associations des parents d'élèves et 20 mères éducatives de 02 écoles ;
- 10 enseignants de 02 écoles ;
- 500 élèves de 02 écoles seront formés à leur tour par les membres des clubs scolaires éco citoyens (démarche enfant pour enfant).

NB : Chaque élève pourra à son tour sensibiliser au moins 3 personnes de sa famille et chaque parent d'élève pourra aussi à son tour sensibiliser des membres de sa communauté.

Nombre total de participants aux formations : 50 personnes.

11. Autres partenaires locaux :

1. Les APE (Association des parents d'Elèves).
2. Les CVD (Conseil Villageois de Développement).

12. Résultats escomptés

➤ **Sur les groupes cibles du projet**

- 02 clubs scolaires éco citoyens sont mis en place dans 02 écoles de la commune de Péni ;
- 20 membres de 02 clubs scolaires éco citoyens sont formés sur la promotion des bonnes pratiques environnementales;
- 500 élèves sont formés et sensibilisés par les membres des clubs scolaires éco citoyens ;
- 20 enseignants de 02 écoles sont formés sur les bonnes pratiques environnementales ;
- 20 membres des Associations des Parents d'Elèves (APE) et 20 mères éducatives de 02 écoles sont formés sur la promotion des bonnes pratiques environnementales et le droit des enfants.

➤ **Indicateurs de suivi**

Activités	Indicateurs de suivi	Sources de vérification
1) Former des clubs.	02 clubs scolaires formés et dotés de kits de sensibilisation.	Rapport d'activités ; Liste de présence.
2) Former des APE et mères éducatives.	20 membres APE et mères éducatives sont formés.	Rapport d'activités ; Liste de présence.
3) Reboiser 02 écoles.	300 arbres sont plantés et entretenus par les élèves.	Rapport d'activité ; Pièces comptables (facture, reçu).
4) Sensibiliser sur les bonnes pratiques environnementales.	Au moins 500 élèves sont sensibilisés.	Rapport d'activités ; Liste de présence.
5) Former 20 enseignants sur les bonnes pratiques environnementales.	20 enseignants sont formés.	Rapport d'activités ; Liste de présence.

➤ **Echéancier prévisionnel**

Planning prévisionnel du projet

Activités	1	2		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Préparation de l'activité	■	■	■	■	■	■												
Formation/sensibilisations							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

13. Méthodologie

➤ Etude de besoins

L'environnement mondial subit des atteintes lentes et durables liées aux activités humaines, qui perturbent les équilibres écologiques ;

La coupe abusive du bois, les feux de brousses et la divagation des animaux sont des pratiques courantes dans les deux collectivités.

Les écoles sont les lieux propices pour l'apprentissage.

La majorité des espaces des écoles ne sont pas boisés.

➤ Faisabilité

Le projet s'inscrit en droite ligne avec les orientations des politiques nationales dans la lutte contre les impacts des changements climatiques. Ce projet a déjà été réalisé avec succès dans certaines écoles du Burkina Faso.

L'association SEEPAT dispose de moyens logistiques, matériels et humains pour la réalisation dudit projet.

➤ Pérennité

Structures existantes :

- AME (Association des Mères Educatives) ;
- CVD (Conseil Villageois de Développement).

Structures prévues :

- Clubs scolaires éco citoyens (02) ;
 - Enseignants chargés de la promotion des bonnes pratiques environnementales.
- Toutes ces structures vont contribuer à pérenniser le projet :
- 500 élèves seront formés et sensibilisés à leur tour par les clubs scolaires ;
 - les parents d'élèves seront des relais communautaires pour la promotion des bonnes pratiques en matière d'environnement et des droits des enfants.
 - les enseignants seront chargés de suivre et de contrôler les activités des clubs scolaires.

➤ Définition des priorités

- régénérer le couvert végétal de les communes de Pénj;
- valoir les droits des enfants en milieu scolaire et dans les villages.

➤ Structure du projet :

Maître d'ouvrage : CVD (Conseil Villageois de Développement)

Maître d'œuvre : association SEEPAT

Prestataire formation/sensibilisation (activité bénévole) : associations SEEPAT.

Prestations villageoises : travaux de réalisation des trous pour reboisement par les élèves et parents d'élèves.

Exploitants : APE et clubs scolaires.

➤ **Répartition des tâches entre les différents acteurs**

Acteurs	Tâches
Associations SEEPAT	<ol style="list-style-type: none"> 1. Coordination et mise en œuvre des activités du projet ; 2. Suivi et évaluation du projet ; 3. Rédaction des rapports d'activités.
Enseignants	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivre et contrôler les activités des clubs d'hygiène et d'assainissement ; 2. Appuyer les clubs scolaires et d'assainissement dans la planification des activités ;
APE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer les clubs scolaires dans leurs activités ; 2. Servir de relai communautaire pour la promotion des bonnes pratiques environnementales.
Clubs scolaires éco citoyen	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir les bonnes pratiques environnementales.

➤ **Moyens disponibles au sein des associations.**

❖ **Humains**

SEEPAT dispose d'équipes pluridisciplinaires rompues aux méthodes et/ou démarches participatives et travaillant dans des domaines diversifiés avec une expertise confirmée. Ces équipes sont composées de spécialiste en environnement et changements climatiques, de sociologues, d'inter-médiateurs sociaux en gestion de l'eau et promotion de l'hygiène, l'assainissement et de techniciens en agriculture et en environnement.

NB : les membres de l'association sont des bénévoles.

❖ **Matériels**

SEEPAT dispose des matériels suivants :

- un ordinateur de bureau ;
- cinq ordinateurs portables ;
- une imprimante ;
- un scanner ;
- un vidéoprojecteur ;
- deux appareils photos numériques ;
- 5 motocyclettes pour déplacements.

14. Budget prévisionnel

RUBRIQUES	COUT UNITAIRE F CFA	QUANTITE	COUT TOTAL F CFA
Investissement			
Fourniture pour participants	100 000	02	200 000
Kit pour sensibilisation	150 000	02	300 000
Arbres	350	150	52 500
Grille de protection pour arbre	1 000	150	150 000
Total 1			702 500
Exploitation			
Déplacement des bénévoles de SEEPAT pour les formations et sensibilisations (carburant, entretien engins)	25 000	10	250 000
Restauration des participants	1 500	50	75 000
Total 2			325 000
MONTANT TOTAL F CFA			1 027 500
MONTANT TOTAL EN EURO			1 569

15. Financement prévisionnel

➤ **Recherche de bailleurs de fonds.**

Financement recherché: 927 500 F CFA soit 1 417 euros.

➤ **Fonds acquis**

Contribution de SEEPAT : 100 000 F CFA soit 153 euros